

**ABONNEMENT.**  
**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10  
**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées  
 sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
 16 Septembre 1875.

**Chronique générale.**

La loi sur la presse est toujours à l'étude, dit le *Courrier de France* ; l'enfantement du chef-d'œuvre ne laisse pas, on le voit, d'être laborieux. Voici, du reste, les informations de ce journal :

« Une copie de l'avant-projet de loi rédigé au ministère de la justice, sur les indications de la commission consultative, a été remise par M. le garde des sceaux à M. le vice-président du conseil, et la loi est étudiée à la fois au ministère de l'intérieur et au ministère de la justice.

La question doit être portée à un prochain conseil des ministres, et il est probable que le conseil d'Etat serait saisi du projet de loi, de façon à ce que l'Assemblée nationale pût discuter la loi sur la presse dès ses premières séances. »

Attendons patiemment le résultat de ces délibérations. Nous sommes livrés aux mains savantes des légistes « libéraux » ; il est facile d'imaginer le genre de liberté qu'ils nous préparent.

L'*Echo universel* croit savoir que M. La Roncière Le Noury a écrit au Président de la République pour lui demander une audience.

Le bruit court que cette audience a déjà été accordée.

On lit dans le *Moniteur universel* :  
 Nous croyons devoir appeler l'attention du gouverneur militaire de Paris sur certains faits de propagande bonapartiste qui seraient tentés auprès de certains corps de la garnison. Une feuille impérialiste que nous nous abstenons de désigner aurait été choisie comme le moyen le plus efficace de propagande. Ce journal serait particulièrement adressé aux adjudants et adjudants-majors des régiments.

Les numéros sont ainsi exposés dans les salles du rapport et chambres d'adjudants, qui sont tous les jours forcément visités par de nombreux militaires, spécialement par les sous-officiers.

Les envois de journaux impérialistes que nous signalons sont très-persistants. Malgré les refus apposés sur les bandes par les vaguemestres, ils sont quotidiennement continués, avec la mention appliquée avec un timbre humide : ENVOI GRATUIT ET SPÉCIAL.

Le Président de la République a présidé hier matin le conseil des ministres. Il est reparti le soir pour La Forêt, ainsi que M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon, qui a présidé dans la matinée le comité central de secours aux inondés.

Les députés de la gauche faisant partie de la commission de permanence se réuniront à Paris, aujourd'hui jeudi, avant la séance, pour se concerter sur les questions à poser au gouvernement.

Jusqu'à présent, M. le ministre de l'inté-

rieur n'a été prévenu d'aucune question devant lui être posée.

Le gouvernement sera représenté, aujourd'hui, à la commission de permanence, par M. Buffet, et peut-être par M. Dufaure.

Ce qui pourrait rendre la présence de M. le garde des sceaux utile, sinon nécessaire, c'est l'intention attribuée aux députés de la gauche de demander de nouvelles explications relativement à l'article du *Pays* et de signaler au gouvernement plusieurs articles publiés récemment dans diverses feuilles bonapartistes de province.

Le mouvement préfectoral depuis longtemps annoncé ne paraîtra au *Journal officiel* qu'après le retour de M. Buffet, dont l'absence sera d'ailleurs de très-courte durée.

L'article publié par la *République française* contre M. Buffet est, dit-on, le début d'une campagne, par suite du mot d'ordre que MM. Gambetta et Jules Simon ont rapporté de Suisse, après leurs entretiens avec M. Thiers. Toute la presse républicaine doit suivre la même consigne.

L'*Echo universel* publie les renseignements suivants au sujet de la prochaine réunion des bonapartistes à Arenenberg :

« On sait que la réunion des bonapartistes au château d'Arenenberg est fixée au vendredi 17 septembre.

Le départ des sommités du parti s'effectue déjà ou est à la veille de s'effectuer. Nous avons annoncé celui de M. Rouher qui quittera Cerçay mercredi. M. Raoul Duval part demain. On assure que M. La Roncière Le Noury, qui a reçu une invitation, est fort indécis sur ce qu'il doit faire.

On estime environ à une centaine seulement le nombre des premières invitations scrupuleusement triées sur le volet. Mais, comme autrefois à Compiègne, il y aura une autre série, car on ne veut mécontenter personne. Mais cette seconde série n'aura pas l'importance de la première, entièrement composée des têtes de colonne du parti, et des personnages politiques appelés à assister au conseil qui sera tenu par l'ex-prince impérial.

Tous les fidèles de marque seront donc convoqués, M. Raoul Duval et M. Amigues, M. Emile Ollivier et M. de Cassagnac, etc.

On prétend que l'ex-impératrice voudrait profiter de cette réunion de tous les chefs du parti pour réconcilier le vieux et le jeune bonapartisme, et pour arrêter une ligne de conduite commune en vue des élections générales. »

Dans le monde bonapartiste parisien, on se plaint amèrement du désarroi du parti dans les départements. Depuis qu'il est question d'élections, on ne s'entend plus du tout ; les divisions et les compétitions, déjà assez apparentes, se sont accentuées de la façon la plus remarquable.

On dit, dans un cercle officieux, que le préfet ayant le plus de chances de remplacer M. Ducros à Lyon était décidément M. Limbourg, préfet de Versailles.

Les journaux allemands affectent de se préoccuper beaucoup de la rencontre du prince Gortschakoff et du duc Decazes à Interlaken.

Le citoyen Gambetta, malgré la recommandation de la princesse Lise Troubetzkoi, l'amie intime de M. Thiers, aurait été complètement éconduit par le prince Gortschakoff.

Le général Moriones, qui était à Paris depuis quelques jours, vient d'être rappelé d'urgence en Espagne par une dépêche du gouvernement.

Il s'est mis immédiatement en route pour Madrid.

On annonce — sous réserves — que MM. Challemel-Lacour et Allain-Targé abandonneront prochainement la rédaction de la *République française*. Ces deux superbes radicaux trouveraient la feuille de M. Gambetta trop transigeante pour eux, et iraient ailleurs porter les traditions du vrai radicalisme dont M. G. Naquet est le plus bel ornement.

**Programme d'enseignement de M. Thiers.**

Au moment où la rénovation du pays par l'enseignement occupe toutes les âmes honnêtes et généreuses, M. Thiers, lui aussi, a voulu nous donner son programme ; il l'a tracé dans un entretien fidèlement transmis à un grand journal. C'est de la Suisse que ce programme nous arrive. L'ancien président s'est souvenu de Rousseau, qui écrivit l'*Emile* « pour réparer la faute de n'avoir pas élevé ses enfants. » La couronne de la paternité a manqué au front de M. Thiers, mais il s'en dédommage en disant : « La jeunesse française est comme mon enfant. » Il veut en prendre soin, il lui consacre ses studieux loisirs, en attendant que la France lui fasse violence pour lui confier encore une fois ses destinées. Le livre qu'il prépare combattra le matérialisme, mais il « écartera » les idées religieuses, qui ne servent plus guère que d'instrument à une détestable politique. »

Le Syllabus n'est pas de son goût ; il ne s'agit pas ici de doctrines qui ne tiendraient point à l'essence du christianisme ; M. Thiers a découvert toute sa pensée à son interlocuteur : « Il ne faut croire, a-t-il dit, que ce que le bon sens permet ; je ne suis pas, vous le pensez bien, pour le surnaturel de M. Guizot. Il est au moins étrange d'imaginer un Dieu bateleur qui fait des tours pour attirer à lui la foule. Les miracles sont de trop dans la notion de Dieu. Il n'a pas besoin de petites finesses pour se faire croire de ses créatures. » Voilà ce que M. Thiers se propose d'enseigner à la jeunesse française qui est « comme son enfant » ; telle est l'éducation que sa paternelle tendresse réserve aux générations nouvelles.

M. Thiers, en avançant dans la vie, instruit par l'étude et par les événements, avait ouvert son intelligence à d'autres idées ; il en était venu à considérer le catholicisme comme la seule vraie religion ; mais en se lançant dans la voie républicaine, il a dû plaire à de nouveaux amis et changer d'opinion, même en matière de religion ; il a dû

se mettre en règle avec les préventions et les ignorances démocratiques et donner un gage de plus à un parti. Ses doctrines d'aujourd'hui sont une négation absolue du christianisme. Ce qu'il appelle « le surnaturel de M. Guizot » est le surnaturel chrétien ; M. Guizot est resté en route dans sa course vers la vérité, mais il croyait à la création de l'homme, à la chute originelle, à l'incarnation, à la rédemption ; ce sont des vérités de l'ordre surnaturel ; ce sont des dogmes chrétiens ; M. Thiers n'y croit pas, son « bon sens » l'éloigne de tout ce qui est surnaturel. Son « bon sens » devrait bien nous expliquer comment le monde et l'homme ont commencé et pourquoi en nous tout annonce une créature tombée ; nos dogmes dépassent notre esprit, mais ce que vous mettez à leur place est bien plus incompréhensible. En bannissant de l'humanité et de l'univers le surnaturel, qu'y laissez-vous ? Une épouvantable énigme et d' inexplicables impossibilités. C'est en vain que vous prétendez terrasser le matérialisme, vous n'y parviendriez pas en dehors du surnaturel. Nous l'avons dit ailleurs, la question religieuse se réduit aujourd'hui à ces deux termes : on est matérialiste et athée, ou bien on est spiritualiste et chrétien.

**On écrit de Toulon au Petit Marseillais :**

« Le *Magenta* est depuis hier sur notre rade ; il y restera jusqu'à l'arrivée de l'amiral Roze qui doit avoir lieu mardi ou mercredi. Ce cuirassé rejoindra alors l'escadre sur les côtes d'Algérie avec son nouveau commandant en chef. Le *Magenta* mettra ces quelques jours à profit pour réparer quelques avaries légères survenues dans sa machine. »

Nous apprenons que, par un de ces sentiments de délicatesse qui lui sont propres, l'amiral Roze conserverait comme chef d'état-major général M. le contre-amiral de Fauque de Jonquières et M. le capitaine de vaisseau Galiber comme capitaine de pavillon.

Le préfet du Gard vient d'ordonner la dissolution de la société de l'Union républicaine, fondée à Aigues-Vives, en 1870.

**On écrit de Bergerac :**

« Un immense incendie, dit le *Gleaner*, qu'on apercevait à plus de 40 kilomètres à la ronde, a éclaté, mardi dernier, vers midi, dans une forêt de pins de la commune de Henlies. Plus de deux cents hectares sont devenus, dit-on, la proie des flammes. On ignore la cause de cet incendie, dont les ravages auraient pu être incalculables ; si les torrents de pluie tombés mercredi dans la nuit n'étaient venus arrêter le fléau, que les efforts réunis des populations environnantes avaient été impuissants à éteindre dans les journées de mardi et de mercredi. »

**Etranger.**

BERLIN.

S'il faut en croire le correspondant berlinois du *Standard*, le comte Vendt d'Eulenburg, le fiancé de M<sup>lle</sup> de Bismark, serait le neveu du ministre de l'intérieur prussien

et le même personnage qui, il y a quelques années, dans une rixe, à Bonn, a tué le cuisinier du duc d'Edimbourg.

Le comte Vendt a 30 ans, et la comtesse de Bismark, sa fiancée, en a 27. Le comte est assesseur à la cour d'appel de Berlin, mais rempli en ce moment des fonctions au ministère des affaires étrangères. Il a le grade de lieutenant dans la réserve du 7<sup>e</sup> régiment de hussards du roi (1<sup>er</sup> régiment de hussards du Rhin), en garnison à Bonn.

#### TURQUIE.

Le journal *Lastava*, de Neusatz, publie un manifeste signé : « Les Rajahs de la Bosnie. » Voici la fin de ce document : « Guerre au sultan, ce vieux vampire, cet éternel ennemi de la nationalité serbe ! » Ce factum est attribué à M. Miletics, le fameux agitateur serbe. Le prétendant serbe Pierre Karageorgewitch est entré dans l'Herzégovine à la tête d'un corps de volontaires ; il se dirige vers la frontière serbe.

L'escadre anglaise de la Méditerranée a reçu l'ordre de se rendre à Raguse.

Cettigne, 43 septembre.

Le prince Nikita, répondant à la délégation qui est venue lui demander la guerre, a dit que si la Skouptchina serbe la déclarait à la Turquie, le Monténégro se joindrait à la Serbie.

#### LA GRANDE CATASTROPHE DE SAN JOSÉ DE CUCUTA.

Nous empruntons ces détails aux journaux de Caracas :

« San José de Cucuta, qui a disparu complètement de la surface de la terre, était une importante ville, comptoir de commerce vénézuélien et néogrenadien par suite de sa position géographique sur la frontière des deux nations. A ceci est dû le rapide développement des principales villes de Tachira.

« La nouvelle route de San Buenaventura, pour laquelle on employa un capital considérable, allait être livrée à la circulation dans le mois de juin. Ce chemin aurait centuplé les bénéfices du commerce et de l'agriculture.

« Cucuta possédait une halle récemment construite, en partie ouverte au public, et à laquelle on travaillait avec activité pour en faire un des premiers marchés de l'Union colombienne.

« Sa population augmentait rapidement ; ses édifices attireraient l'attention des voyageurs par le goût et l'élégance de leur architecture.

« L'agriculture marchait à grands pas, faisant concurrence à la richesse du commerce.

« Cucuta avait une caisse d'épargne ainsi qu'une compagnie d'assurances, toutes deux fortes en capitaux.

« Le mouvement, la vie des grands centres sociaux, se manifestait dans cette ville, comme dans toutes les autres du Tachira.

« Tout cela a disparu en un clin d'œil.

« On a dit au premier moment que l'on n'avait remarqué aucun symptôme du terrible malheur. La vérité est que la terre commença à trembler deux jours avant le moment terrible.

« Le dimanche 16 mai, à cinq heures un quart du matin, l'on éprouva un fort tremblement de terre, qui dura vingt secondes à peu près. Quelques moments plus tard, la terre trembla de nouveau, moins longtemps et moins fortement.

« Dans la matinée du lundi suivant, plusieurs personnes s'aperçurent d'un autre tremblement, moins fort que le premier, accompagné d'un grand bruit.

« Mais à cinq heures un quart du matin du même jour, la population fut mise en émoi par une forte et rapide oscillation. La crainte devint grande ; nonobstant, le reste de la journée et la nuit s'écoulèrent tranquillement.

« La journée du 18 débuta par un ciel serein. Tous les habitants se livrèrent à leurs occupations habituelles jusqu'à onze heures du matin, heure du déjeuner, à laquelle une secousse, qui dura quinze secondes, répandit l'épouvante dans la ville. Immédiatement le mouvement se changea en trépidation, et la ville, qui était secouée comme un navire sans gouvernail, s'éleva et tomba au milieu d'un fracas épouvantable, enveloppée dans une épaisse poussière. On ne distinguait plus qu'une masse humaine qui s'agitait en poussant des cris de désespoir.

« Un coup de vent dissipa la poussière et laissa voir la ruine et l'horrible spectacle de ce qui tout à l'heure était une ville ; les uns appelaient au secours, les autres réclamaient leurs parents ensevelis sous les décombres.

« L'eau manquait, les ruines ayant obstrué les conduits, ainsi qu'une petite rivière. Les blessés employèrent de la boue trouvée dans les étangs. La situation devint plus pénible à cause de l'incendie provenant des cuisines. Le feu se développait dans des proportions alarmantes, lorsque tout à coup commença à tomber une grosse pluie qui, cependant, malgré sa durée, ne suffit point à l'extinction totale du feu.

« Dans la nuit, les habitants sauvés qui avaient échappé à la catastrophe couchèrent en dehors des ruines, les uns à la belle étoile et les autres sous des tentes improvisées. Il pleuvait à verse. Par intervalles d'une, deux et cinq minutes, l'on entendait une détonation épouvantable ; une ou deux, secondes après chaque détonation, la terre tremblait en répandant parmi les survivants la terreur et la consternation.

« Au point du jour, une odeur fétide produite par 10,000 cadavres engloutis dans la catastrophe, obligea les survivants à abandonner le théâtre de désolation où à peine ont échappé à la mort 3 ou 4,000 personnes. Il est impossible de donner une idée exacte du terrible malheur. Le sort de Cucuta est aussi celui d'Ureira, Cucutilla, et Rosario, San Antonio, San Cayetano et Santiago.

« On assure que la ville de Pamploña n'est plus ; un muletier, arrivé le 19 dans les campements de Cucuta, assure que sur son chemin les collines tombaient avec un fracas épouvantable, et que plusieurs de ses mules avaient péri écrasées. Ceci paraît vraisemblable si l'on se rappelle que le village d'Ureug fut enseveli par les hauteurs environnantes détachées et que six personnes survécurent. Pareil malheur a atteint les villages de San Juan de Colon, d'où se sont sauvés José Ramon Fonseca et autres, ainsi que les villages de Michelena, Guasimos, Sobatera et quelques autres du voisinage.

« Les survivants qui ne se sont pas rendus dans d'autres villages sont errants dans le voisinage ; ils sont à Encontrados ou dans le port, attendant des navires pour être transportés à Maracaibo, car les mauvaises odeurs de Cucuta avaient produit une maladie fiévreuse qui causait des ravages. Il y a d'autres faits horribles. Des voleurs, poignard en main, se disputaient le butin. Pour en donner une idée, il suffit de dire que deux hommes du village de Cucuta, qui se disputaient pour avoir l'argent d'une maison allemande, ont été poignardés par d'autres voleurs.

« Tous les marins de la rivière offrirent aux émigrés leurs embarcations. Parmi eux il y eut un cœur de rocher du nom de Luciano, qui se refusa à les transporter sans paiement. Cette dureté contraste avec la générosité des autres marins, qui conduisaient les familles à Maracaibo, où il en arrive depuis le 28 en grand nombre.

« La plupart de ces familles de Maracaibo et Cucuta ont péri ou sont anéanties.

« Les pertes causées par la grande catastrophe sont évaluées à 420 millions de francs. Celles de Cucuta seules se sont élevées à 32 millions, chiffre qui ne nous semble point exagéré, puisque la catastrophe de Zulia a fait fuir les agriculteurs grenadiens et ceux des montagnes du Vénézuéla.

« Le gouvernement de Zulia et la population de Maracaibo ont rempli leurs devoirs avec un patriotisme et une activité dignes des plus grands éloges. Ils ont soulagé les victimes de la catastrophe en ordonnant leur transport à Maracaibo.

« Le gouvernement publia un ban le 28 mai, indiquant que la maison de commerce de Bustamente recevrait les offrandes. En même temps, il faisait savoir que dans la même soirée, plusieurs navires partiraient dans le but de secourir les malheureux habitants des Etats de Tachira et Santander.

« En très-peu de temps, on fit une collecte montant à 15,000 fr. en or, pour l'achat de vivres, linge, habillements et autres choses d'urgence. Trois médecins, le personnel sanitaire, un pharmacien et des approvisionnements de médicaments.

« En effet, le navire *Pico* partit, remorquant douze embarcations et s'en retourna le 2 juin, emmenant de nombreux émigrés de Cucuta, en outre des dix-neuf qui étaient arrivés depuis le 31 mai.

« Les désordres qui ont eu lieu en ces

tristes endroits sont très-nombreux ; ils continuent encore malheureusement. D'après le dire du *Diario de Zulia*, don José Tomas Castilla a été attaqué par ses amis mêmes, pour avoir organisé une assemblée dans le but de porter secours aux victimes. Nous croyons pouvoir espérer que cette déplorable situation est améliorée, depuis les mesures saluaires prises par les autorités vénézuéliennes et grenadiennes.

« Nous avons parlé de la catastrophe d'après les renseignements qui nous sont venus des villages de Santander via Maracaibo. A l'instant nous recevons la visite du général Antonio Arvelo de San Cristobal et du docteur José, M. Salas, arrivés de villa Tobar, qui nous communiquent les tristes renseignements qui suivent.

« San Cristobal de Tachira n'existe plus ! La terrible nouvelle est confirmée. La furieuse tempête déchainée le 18 du mois de mai dernier détruisit la ville entièrement. Sa magnifique église et les 600 maisons s'écroulèrent ; il en est resté debout quelques-unes en très-mauvais état.

« Tous les habitants de San Cristobal se trouvent sans secours, exposés à l'intempérie ou sous des tentes improvisées aux environs de la ville. Le gouvernement de l'Etat, dont les bureaux ont disparu, s'est installé dans une baraque élevée au milieu de la place.

« Le gouvernement, poussé par des sentiments philanthropiques, ordonna immédiatement l'achat de tous les comestibles et autres articles existant dans tout le territoire de l'Etat, pour les faire vendre à prix bas et les mettre ainsi à la portée de toutes les bourses. La viande, qui coûtait de 25 à 30 centimes la livre, baissa immédiatement à 15 centimes.

« A San Cristobal, il a été organisé des associations de bienfaisance et de secours.

« Les tremblements n'avaient pas cessé depuis le 18. Le 24, un autre se produisit, qui s'étendit sur toute la chaîne jusqu'à Zulia. Comme à Cucuta, le sinistre fut annoncé dans les villages du Tachira par les mouvements de terre ; et, le 18, quelques moments avant la grande secousse, on entendit à San Cristobal un bruit semblable à celui d'un immense coup de tonnerre prolongé pendant quelques secondes. Les habitants, avertis par le tonnerre, sortirent dans les rues, cherchant à se sauver du malheur qu'ils croyaient imminent. Cette circonstance a sauvé la vie de la plupart des habitants de San Cristobal.

« L'Etat de Tachira a vu périr onze villages ensevelis dans la catastrophe. Les villages entièrement rasés sont ceux situés dans les vallées des rivières Tachira et Pamploña. L'on voit que la catastrophe n'aurait pas pu être plus horrible et navrante. »

#### Nouvelles militaires.

On a reconnu que le bataillon unique d'infanterie de marine, en garnison à Paris, était un trop faible échantillon de cette arme d'élite ; c'était une goutte d'eau dans cet océan de soldats que renferme la capitale. Ce bataillon va être doublé avec des hommes tirés des différents régiments en garnison dans les ports et formera un régiment de marche de deux bataillons, qui sera placé sous les ordres du lieutenant-colonel Reybaud.

Parmi les 290 jeunes gens qui viennent de terminer leur seconde année d'études à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, et qui seront nommés sous-lieutenants, pour prendre rang du 4<sup>e</sup> octobre prochain :

60 seront placés dans la cavalerie, 20 dans les corps de la marine, Et 210 dans l'infanterie (ligne, chasseurs à pied, zouaves, etc.).

Les examens pour l'admission à l'Ecole d'état-major, de ceux des jeunes gens indiqués ci-dessus qui ont obtenu les premiers numéros sur la liste de sortie, commenceront le 20 du courant, sous la présidence du général Castelnau.

Le fils aîné du maréchal de Mac-Mahon est sorti de Saint-Cyr avec le numéro 84 de la liste générale de classement. Il sera désigné pour un emploi de sous-lieutenant dans un bataillon de chasseurs à pied.

Il nous revient, dit l'*Echo du Nord*, que dans certains lieux publics les réservistes de personnages inconnus qui cherchent à les détourner de leurs devoirs patriotiques « où tout le monde n'était pas soldat ». Il n'est pas difficile de deviner d'où viennent ces officieux. Le plus grand service que nos réservistes puissent rendre à leur pays, en cas pareil, c'est d'inviter leurs mystérieux interlocuteurs à les suivre au poste, où l'autorité se chargera de leur dire leur fait.

Le ministère de la guerre français a acheté, par l'entremise de l'ambassadeur à Vienne, un fusil nouvellement inventé par Kogler, et se chargeant par la culasse, d'après un système considéré comme supérieur à tous les autres pour la simplicité, le bon marché et la rapidité du tir.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### Inondations.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : Un de nos amis nous adresse du Puy, chef-lieu de la Haute-Loire, une dépêche privée nous avertissant que, dans la Haute-Loire, l'Allier est en crue de 7 mètres 50, la Loire de 5 mètres. Un pont et plusieurs maisons ont été détruits.

La ligne de Clermont est coupée. Les eaux sont en décroissance.

Cette dépêche est partie du Puy mardi matin, 14 septembre ; la crue signalée va se faire sentir, plus ou moins, dans tous les départements traversés par la Loire : à Orléans, à Tours, à Saumur, aux Ponts-de-Cé, etc.

Nous croyons bon d'avertir nos lecteurs riverains du fleuve, et de les engager à prendre à l'avance toutes les précautions nécessaires pour ne pas être victimes de la crue, si elle se produit avec force en Maine-et-Loire.

Nous sommes assurés d'ailleurs que la crue de la Loire sera signalée aux communes riveraines, à son passage à Orléans.

Ces renseignements sont confirmés par la dépêche suivante, communiquée par la préfecture de Maine-et-Loire :

Orléans, le 14 septembre 1875.

Le préfet du Loiret à préfet Angers.

« Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 2 m. 50 à 3 mètres et qu'il aura lieu le 17 septembre vers 4 heures du soir. »  
« Aucune crue importante ne s'annonce, quant à présent, sur le Cher ni sur la Vienne. »

Au reçu de cette dépêche, dit l'*Union de l'Ouest*, des gendarmes envoyés en estafettes ont prévenu les riverains de la Loire de prendre leur précautions. On sait qu'en effet il y a encore beaucoup de chanvres à rouir dans les eaux du fleuve ou étendus sur les berges. Quelques heures de travail auront suffi, nous l'espérons, pour les mettre à l'abri du danger.

On présume que la crue de la Loire annoncée ne dépassera pas à Saumur 3 mètres 50.

Elle marque, aujourd'hui jeudi, à midi, 0<sup>m</sup> 50 à l'étiage du pont Cessart.

##### LE TRAIN DE PLAISIR.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les personnes qui feront le voyage aux Sables-d'Olonne, par le train de plaisir de samedi prochain, 18 septembre, seront favorisées. Pendant leur court séjour au bord de l'Océan, elles pourront assister à l'un des spectacles maritimes les plus curieux et les plus attrayants. En effet, c'est dimanche qu'aura lieu en pleine mer les expériences publiques de sauvetage par le canon porte-amarres. On pourra suivre les péripéties émouvantes d'un simulacre de naufrage. Un navire complètement désarmé sera jeté à la côte, et le sauvetage s'opérera par le système des porte-amarres, inventé par M. Delvigne et préconisé par la Société centrale de sauvetage des naufragés.

A l'époque de l'année où nous nous trouvons, la mer est généralement grosse; les marées sont très-fortes. On peut donc compter sur un beau spectacle. Ce train de plaisir sera le dernier de la saison. D'ailleurs, il n'y a pas de jours, les bruyantes tempêtes de l'équinoxe rendront presque impossible le séjour au bord de la mer.

Départ de Saumur : samedi 18, à 7 heures 35 minutes du soir. — Arrivé aux Sables : dimanche 19, à 5 heures du matin.

Pour le retour :  
Départ des Sables : dimanche 19, à 10 heures 20 minutes du soir. — Arrivée à Saumur : lundi 20, à 9 heures 57 minutes du matin.

Prix des places (3<sup>e</sup> classe), aller et retour : 10 fr.

#### MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 19 septembre 1875.

A 8 HEURES DU SOIR, SQUARE DU THÉÂTRE.

##### Programme.

- |   |            |
|---|------------|
| Pharaon, pas redoublé.....  | TILLIARD.  |
| Septuor de Lucie.....   | DONIZETTI. |
| Star of England, polka.....   | LAMOTHE.   |
| La Tour des Pins, fantaisie.....  | MULLER.    |
| Ce morceau a valu la médaille d'or à la musique municipale au concours des Sables-d'Olonne. |            |
| Marche triomphale.....  | ROUBIN.    |

M<sup>lle</sup> Mathieu, directrice du pensionnat de Nantilly, a versé à la caisse de M. le percepteur de Saumur la somme de 200 fr. pour les inondés du Midi.

#### PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le deuxième terme avant le 30 septembre.

Pèlerinage de Notre-Dame de Pitié à Fontevault, dimanche 19 septembre.

La cérémonie se fera à l'issue des vêpres, qui seront chantées à deux heures.

Procession à la chapelle de Pitié à trois heures; au retour, sermon par M. l'abbé Dormagen, le célèbre prédicateur qui a évangélisé notre ville pendant la dernière station de carême.

Le feu s'est déclaré la semaine dernière chez le sieur Breton, au canton des Belles-Caves, commune de Brézé. Un grenier rempli de fourrages a été la proie des flammes, et les pompiers de Brézé et de Saint-Cyr-en-Bourg, avec le concours de la population de ces deux communes, ont dû se borner à préserver l'habitation voisine.

La cause de cet incendie est inconnue, mais tout porte à croire qu'elle est accidentelle.

La perte s'élève à 4,800 francs pour le sieur Breton, locataire; 2,000 francs pour le propriétaire de la maison, et 4,500 francs pour les habitations adjacentes. Tout était assuré.

#### COURSES DE BEAUPREAU.

La ville de Beaupreau vient d'avoir ses courses, organisées avec intelligence par la municipalité et menées avec vigueur par les nombreux concurrents.

Dimanche dernier, la foule se pressait sur toutes les routes et envahissait de bonne heure ces magnifiques prairies où avait été tracée une piste d'environ 4,200 mètres.

D'élégantes tribunes, remplies des notables du pays, faisaient face à la ville si gracieusement groupée sur la colline, et à son vieux château, qui fait rêver des temps qui ne sont plus.

De sérieux obstacles avaient été disposés de façon à faire réfléchir les plus intrépides, et dans un kiosque de verdure, élégamment disposé, la musique de la ville lutta d'entrain et rivalisait d'harmonie avec le reste de la fête.

Les organisateurs, qui avaient à remplir un double but, celui d'amuser la population et d'encourager l'élevage du cheval dans un pays si favorisé à tous égards pour faire des chevaux élégants et vigoureux, avaient divisé les courses en deux parties : la première concernant les éleveurs du pays, les chevaux de ferme qui servent à l'agriculture avant d'être livrés à la remonte et au commerce; la deuxième s'adressant aux amateurs du turf.

Pour la première partie, deux prix de 100 et deux de galop ont été vaillamment disputés par huit ou dix concurrents dans chaque catégorie.

Puis sont venues les courses plus sérieuses. La lutte a été là ce qu'elle est sur les grands hippodromes, et les chevaux de tête qui se sont présentés au poteau sont la meilleure preuve que les courses de Beaupreau sont faites pour réussir.

Patrie, à M. Lourdaï, de Nantes, et le Duc-de-Bretagne, à M. Lord, entraîneur à Angers, vainqueur naguère sur l'hippodrome de Nantes, se sont disputés les palmes de la victoire.

La soirée s'est terminée par un feu d'artifice et la retraite aux flambeaux dont le coup d'œil féérique était rehaussé par le grandiose du paysage qui lui servait de cadre.

Beaupreau, par sa position pittoresque, ses collines couronnées de futaies et ses verdoyantes prairies, donnent à ces sortes de fêtes un éclat que bien des pays lui envieraient.

#### CAVALCADE HISTORIQUE A CANDÉ.

Le mercredi 8 septembre, à l'occasion de la fête du Comice agricole du canton, une cavalcade historique a eu lieu à Candé, petite ville de l'arrondissement de Segré.

Voici le compte-rendu publié par le Journal de Maine-et-Loire :

« A trois heures a commencé le défilé de la cavalcade, représentant des groupes de soldats gaulois et francs; des chevaliers croisés; François I<sup>er</sup> suivi de pages, écuyers, etc.; Jean IV, duc de Bretagne, également suivi de seigneurs, gardes, etc.

» La marche était ouverte par six trompettes du 40<sup>e</sup> cuirassiers que M. le colonel du régiment avait bien voulu mettre à la disposition des organisateurs de la fête. Puis venaient 75 cavaliers et 38 hommes à pied.

» Au milieu de ces différents groupes marchaient le char de l'agriculture, cette mère féconde des Etats, puis le char de la musique, le char des fleurs, le char de l'industrie.

» Le temps était magnifique, et cette cavalcade, représentant des sujets historiques, purement historiques, sans allusion aucune, a été partout accueillie par les bravos et les applaudissements de la foule. Et la foule, on peut le dire, était grande partout. Les rues et places avaient peine à contenir tous les étrangers accourus pour voir cette belle fête.

» Les brillants costumes de Jean IV et de François I<sup>er</sup> attirèrent plus particulièrement les regards, et cela devait être; mais les autres costumes : pages, seigneurs, croisés, Gaulois et Francs, étaient aussi fort beaux. Ils sont la propriété de M<sup>me</sup> Alix, du Grand-Théâtre de Nantes; cette dame est venue elle-même à Candé tout voir et tout diriger dans l'habillement de la cavalcade.

» Les chars, comme les guerriers, ont été admirés et applaudis. — Quel est le plus beau? se demandait-on, et l'on semblait donner la préférence au char des fleurs qui portait 14 petites filles très-gentiment parées. Les fleurs sont les fleurs, et dans toutes circonstances, aux champs comme à la ville, elles sont toujours assurées d'avoir le prix de la beauté.

» Mais si le char des fleurs a paru le plus frais, le plus joli, le char de l'agriculture, le char de la musique portant la jeunesse dévouée et complaisante de Candé, le char plus sérieux de l'industrie, supérieurement organisé par M. Magnis-Dupré, mécanicien à Candé, ont également mérité les bravos et les applaudissements de tous.

» La gracieuse et intelligente décoration de ces chars est due à MM. Ribert et Tribal-leau, de Nantes, heureusement secondés par les mères de famille, les dames et les autres personnes de la ville.

» La population de Candé doit de très-vifs remerciements à M. Juston, organisateur principal, et aux autres membres de la commission qui l'ont aidé; à la jeune musique de Candé qui avait une lourde tâche; pendant les trois heures de la cavalcade, elle a joué plusieurs morceaux avec un ensemble et un entrain qui dénote de bonnes dispositions et de sensibles progrès.

» A la nuit, les fenêtres de Candé se sont parées de lanternes vénitienes, et la retraite aux flambeaux a eu lieu : musique et trompettes ont parcouru les principales rues de la ville, suivies encore par une foule très-compacte.

» La quête au profit des pauvres a atteint 600 francs. »

LE MANS. — Samedi soir, vers 7 heures,

dit l'Union de la Sarthe, un individu à l'extérieur convenable, tenant à la main une lettre chargée et cachetée de cinq cachets, se présente au bureau de tabac de la place Croix-d'Or au Mans. Il demande pour 15 francs de timbres-poste, on les lui donne, et il sort sa bourse de sa poche, pour acquitter le montant de son achat. Il s'aperçoit alors qu'il n'a pas sur lui la somme suffisante; il propose de laisser sa lettre en paiement, et de se rendre chez lui pour revenir de suite avec l'argent nécessaire.

Un doute traverse de suite l'esprit de la buraliste. Elle décachète la lettre qui ne renfermait qu'une feuille de papier blanc. Elle se met à crier au voleur et plusieurs personnes se mettent à la poursuite de l'escroc, qui se sauve à toutes jambes dans la rue du Sépulcre.

L'on parvient à l'atteindre, et alors une rixe, qui pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences, s'engage. Ce n'est qu'après une lutte acharnée, dans laquelle le malfaiteur distribuait force horions, que l'on parvint à s'en rendre maître. On l'a immédiatement conduit au poste.

De Cherbourg, on nous fait part d'un fait assez extraordinaire : l'émigration des hirondelles vient de commencer dans la Manche. D'habitude, ce n'est que vers la fin de septembre et au commencement d'octobre que ces oiseaux abandonnent nos parages. C'est d'autant plus singulier que les journées sont aussi belles et aussi chaudes qu'en août, et, par conséquent, la nourriture ne leur manque pas.

BREST. — On nous raconte, dit un journal de cette ville, un incident assez comique qui est venu égayer les militaires chargés de procéder à l'habillement et à l'équipement des réservistes.

Voici ce qui est arrivé :

Plusieurs de nos braves paysans du Finistère, appartenant à la classe 1867, ont été accompagnés à la caserne du Château par leur parents. Après que ceux-ci s'étaient retirés, on procédait préalablement à la coupe des cheveux, un peu plus qu'à la Titus, pour passer ensuite à la distribution des effets d'habillement et aux divers objets d'équipement.

Un de ces paysans, qui était arrivé à la 2<sup>e</sup> partie du programme, dit au sergent qui se trouvait près de lui :

— Pourquoi m'habiliez-vous comme ça ?

— Pourquoi, dit le sergent ébahi, parce que vous êtes appelé par ordre du ministre de la guerre comme appartenant à la classe 1867.

— Pardon, mais je suis venu... conduire mon fils.

Stupéfaction générale, puis hilarité non moins générale sur toute la... ligne.

On fit déshabiller aussitôt ce brave homme, qui avait eu l'heureuse chance de se faire couper les cheveux à titre gracieux par un *figaro* du régiment.

« Et surtout qu'il n'emporte pas les souliers qu'il a aux pieds, » dit un officier; car ce même brave homme avait eu la constance de se laisser chauffer d'une paire de souliers neufs.

#### Théâtre de Saumur.

Le temps est aux prestidigitateurs, et aux plus célèbres. Après Mélidès, voici venir Ben-Ali et le professeur Velle. Où cela s'arrêtera-t-il ?

Le prince noir Ben-Ali, fils du roi africain Boudha-Karsada, en compagnie du célèbre professeur hongrois Velle, nous donnera dimanche prochain, au théâtre, une représentation extraordinaire.

Qui a vu Mélidès ne peut se dispenser d'aller voir Ben-Ali. Leurs baguettes ne se ressemblent nullement. L'une et l'autre sont inspirées par des fées ayant des puissances bien diverses. Et puis, être initié aux mystères de la magie par un fils de roi, nègre de Galham, est chose assez rare; aussi croyons-nous qu'il y aura foule, dimanche, au théâtre.

Demain, nous donnerons le programme de la soirée.

#### Faits divers.

##### LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE.

Dans Paris-Journal, nous trouvons une belle anecdote sur le général Lamoricière. Elle se rapporte au siège de Constantine : Lamoricière était à la tête de la première

colonne d'assaut; il avait sous ses ordres trois cents zouaves, deux compagnies du 2<sup>e</sup> léger, et quarante sapeurs.

Déjà les munitions étaient épuisées et les murs de la ville ne cédaient pas. Le brave colonel Combes, précipité de la brèche, vient tomber, mortellement blessé, aux pieds du duc de Nemours.

— Monseigneur, s'écrie-t-il, mon devoir m'ordonne de vous annoncer que la brèche est impraticable !

Et, cela dit, il meurt.

Le maréchal Vallée, qui commandait en chef, était dans une affreuse perplexité.

— Il faut, dit-il à Lamoricière, enlever cette brèche, praticable ou non, à tout prix.

Lamoricière s'élance à l'assaut à sept heures du matin, jetant à sa colonne ce mâle commandement :

— Mes zouaves, à vous ! debout ! au trot ! marche !...

Et, renversant tout sur son passage, il arrive le premier sur la brèche. On le vit à un instant, avec ce regard de feu qui promet la victoire, le fez rouge sur la tête, le burnous bleu sur les épaules, debout au haut du rempart conquis, trente secondes avant qu'une mine cachée, sautant sous ses pas, le lance en l'air et l'ensevelisse sous les ruines du rempart écroulé.

Quand on le ramassa noirci, brûlé, les chefs de l'armée, par une inspiration toute française, voulurent qu'à l'ambulance on jetât sur son lit de camp, comme couverture, le drapeau de Constantine.

Longtemps on eut à craindre pour la vie du héros.

Tous les chirurgiens crurent qu'il resterait aveugle; mais, grâce à Dieu, la guérison fut complète.

#### Dernières Nouvelles.

M. Buffet, vice-président du conseil, représentera seul le gouvernement à la séance de la commission de permanence qui aura lieu aujourd'hui à Versailles.

Cette séance s'annonçait comme devant être courte et peu intéressante.

Le Président de la République partira samedi pour aller assister aux manœuvres militaires qui auront lieu entre Clermont et Moulins. Il y restera deux jours. Il ira ensuite assister aux manœuvres militaires de deux autres corps d'armée du côté d'Orléans et de Rouen. A cette occasion, le maréchal visitera Rouen. Il sera de retour à Paris le 27.

Montpellier, 45 septembre.

La plupart des rivières qui avaient débordé sont rentrées dans leur lit, après avoir atteint leur maximum le 13 au matin. Ce jour-là, le Tarn a marqué près de 8 mètres à Montauban, 9 mètres à Albi et 10 mètres à Millau.

Les ponts de Millau, de Cresse et de Peyrebeau sur le Tarn ont été emportés, ainsi que le pont de Laroque sur la Dourbie.

Les tanneries de Millau ont beaucoup souffert.

Les avis de Rodez constatent aussi des dégâts considérables dans les arrondissements d'Espalion et de Saint-Affrique. Quelques maisons se sont écroulées à Espalion et à Plaisance. Aucune victime.

A Agen, la Garonne a atteint hier soir son maximum : 6 mètres 70.

Moulins, 45 septembre.

L'Allier est en décroissance depuis hier. On signale quelques maisons écroulées dans l'arrondissement de Gannat. Il n'y a pas eu de victimes.

Constantinople, 44 septembre.

(Source officielle.) — Les dernières nouvelles de l'Herzégovine, reçues par la Sublime-Porte, sont bonnes. Les insurgés paraissent vouloir entrer en communication avec les consuls étrangers. Depuis quelques jours, tout mouvement offensif de leur part a cessé.

Les catholiques paraissent animés des meilleurs sentiments à l'égard du gouvernement. Les populations émigrées commencent à rentrer dans leurs foyers.

Dans les dernières rencontres, les troupes ont partout repoussé les insurgés.

Pour les articles non signés : P. GODET.

M<sup>me</sup> BERGAULT a l'honneur de prévenir les familles que la rentrée des classes de son pensionnat est fixée au lundi 20 septembre.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (août 1875), à 60 centimes par numéro mensuel :

**Texte.**

N° 32. — L'Attente. — Les Fables de l'Arménien Vartan. — Les Récifs de coraux des montagnes du Jura. — Astronomie : Véritable forme de l'orbite terrestre, etc. — Père et Mère. — La Douceur et la Bonté. — Un Éteignoir du seizième siècle.

N° 33. — Le Château de Fougères (Ille-et-Vilaine). — Le Chocolat au temps de Louis XIV. — Thomas Arnold ; les Écoles anglaises (suite). — Cardenillo. — Châtiment des régicides. — Les Ennemis des livres (suite). — Ce que l'on fait d'une plume d'oie (fin).

N° 34. — L'Ours. — Une jeune bergère mongole. — M. Sylvestre. — Paysage, poésie espagnole du seizième siècle. — Un Contre-Sens séculaire passé à l'état de proverbe. — Musée de plâtres ou moulages. — Un Gentilhomme orfèvre. — Bienfaits de l'instruction et de la science. — Buste d'un Romain du Haut-Empire, bronze antique. — S'approcher les uns des autres pour se mieux connaître.

N° 35. — Arc de triomphe à Naples. — Ascension du Popocatepetl à la recherche du soufre, en 1822. — La Diction, ou l'art de la lecture. — La Villeneuve (port de Brest). — John Foster (fin). — Gymnastique à la campagne. — Conseils à un jeune homme. — Un Rayon de lumière. — Russie. — Marques de boulangers et de pâtisseries arabes.

**Gravures.**

N° 32. — L'Attente, peinture par Anker. — Les

Récifs de coraux des montagnes du Jura. — Astronomie (4 fig.). — Un Éteignoir du seizième siècle (collection de M. Delaliarche).

N° 33. — Le Château de Fougères. — Un dessin d'après Goya. — Ce que l'on fait d'une plume d'oie (fig. 7, 8 et 9).

N° 34. — L'Ours blanc. — Une École d'autrefois, composition et dessin d'Alfred Beau. — Plan proposé pour un Musée de plâtres ou moulages. — Tête de bronze antique (cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale).

N° 35. — Arc de triomphe d'Alphonse d'Aragon, dans le Castel-Nuovo, à Naples. — Fond du port de Brest, conduisant à Villeneuve. — Usine de la Villeneuve ; Atelier pour le rayage des grosses pièces. — Marques de boulangers et de pâtisseries arabes (4 fig.).

**L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.**

N° 1698. — 11 Septembre 1875.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Pils ; — Le général Frossard ; — L'insurrection de l'Herzégovine ; — Inauguration de la statue de Chateaubriand, à Saint-Malo ; — L'excursion des membres du Congrès scientifique de Nantes dans le Morbihan ; — Le capitaine Webb. — Un numéro gagnant, nouvelle, par M. Charles Joliet (suite). — Chronique du Sport. — Variétés : Saint-Malo et Chateaubriand. — La Chapelle de saint Louis et les anciennes citernes de Carthage. — Revue financière de la semaine. — Faits divers. — La mosaïque gallo-romaine de Lillebonne. — Echees. Gravures : L'insurrection de l'Herzégovine : hom-

me et femme ; — Débarquement de troupes turques au port de Kleck ; — Colonne turque attaquée par les insurgés dans le trajet de Kleck à Trébiegue. — Pils. — Le général Frossard. — Saint-Malo : inauguration de la statue de Chateaubriand. — Excursion du Congrès anthropologique en Bretagne (8 gravures). — Le capitaine Matthew Webb. — La France pittoresque : le Rocher de Saint-Ambroix (Gard). — Tunisie : chapelle de saint Louis ; — Vue générale des citernes carthaginoises. — La mosaïque de Lillebonne (2 gravures). — Rébus.

**Marché de Saumur du 11 septembre.**

Froment (l'h.) 77 k. 19	Huile de lin. 50	40	—
2 <sup>e</sup> qualité. 74	Graine tréfle 50	60	—
Seigle . . . . . 75	— luzerne 50	50	—
Orge . . . . . 65	Foin (h. bar.) 780	100	—
Avoine h. bar. 50	Luzerne —	780	85
Fèves . . . . . 75	Paille —	780	55
Pois blancs. 80	— Amandes . .	50	—
— rouges. 80	— cassées 50	—	—
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50	250	—
Colza . . . . . 65	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—
Chenevis. 50	— qualité (52 k. 500)	—	—
Huile de noix 50	— 2 <sup>e</sup> —	—	—
— chenevis 50	— 3 <sup>e</sup> —	—	—

**COURS DES VINS.**

<b>BLANCS (2 hect. 30).</b>			
Coteaux de Saumur, 1873.	1 <sup>re</sup> qualité	»	»
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 75
Ordin., envir. de Saumur 1874.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 55
Id.	1874, 2 <sup>e</sup> id.	»	» 50
Saint-Léger et environs 1874.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 50
Le Puy-N.-D. et environs 1874.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 50
La Vienne. 1874.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 45

<b>ROUGES (2 hect. 30).</b>			
Souzy et environs, 1874.	1 <sup>re</sup> qualité	»	» 115
Champigny, 1873.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 120
Id.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 125
Id. 1874.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 130
Id.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 135
Varrains, 1873.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 140
Varrains, 1874.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 145
Bourgueil, 1873.	1 <sup>re</sup> qualité	»	» 150
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 155
Id. 1874.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 160
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 165
Restigné	1 <sup>re</sup> id.	»	» 170
Chinon, 1873.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 175
Id.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 180
Id. 1874.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 185
Id.	1 <sup>re</sup> id.	»	» 190
Id.	2 <sup>e</sup> id.	»	» 195

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'été.**

Départs de Saumur pour Poitiers :  
6 heures 10 minutes du matin.  
11 — 20 — — — — —  
7 — 35 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :  
6 heures — minutes du matin.  
10 — 45 — — — — —  
6 — 50 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 SEPTEMBRE 1875.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre. . . . .	66	70	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . . . .	752	50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	727	50	»
4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .	96	»	»	Crédit Mobilier . . . . .	171	25	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	732	50	»
5 % jouiss. novembre . . . . .	104	45	»	Crédit foncier d'Autriche . . . . .	550	»	»	Société autrichienne, j. janv. . . . .	617	50	»
Obligations du Trésor, L. payé.	470	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	347	50	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	236	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	580	»	»	Orléans . . . . .	316	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	470	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	975	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	312	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	493	75	»	Midi, jouissance juillet. . . . .	698	75	»	Est . . . . .	311	»	»
— 1869, 3 % . . . . .	348	»	»	Nord, jouissance juillet. . . . .	1178	75	»	Nord . . . . .	316	75	»
— 1871, 3 % . . . . .	323	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . . .	995	»	»	Ouest . . . . .	310	»	»
— 1875, 4 % . . . . .	468	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	622	50	»	Midi . . . . .	309	50	»
Banque de France, j. juillet. . . . .	3870	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	935	»	»	Deux-Charentes. . . . .	290	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	595	»	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	1035	»	»	Vendée . . . . .	224	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. . . . .	493	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . . .	93	»	»	Canal de Suez. . . . .	535	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	323	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	313	75	»				
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p. . . . .	912	50	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).  
9 — 1 — — — — — omnibus.  
1 — 33 — — — — — soir, —  
4 — 12 — — — — — express.  
7 — 23 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
3 heures 4 minutes du matin, omnibus-omnibus.  
8 — 30 — — — — — omnibus.  
9 — 50 — — — — — express.  
12 — 38 — — — — — soir, omnibus.  
4 — 44 — — — — — —  
10 — 28 — — — — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 15.

Etude de M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A VENDRE DE SUITE**

**OU A LOUER**  
Pour le 24 juin 1877,  
**LE GRAND HOTEL D'ANJOU**

Situé à Saumur, rue d'Orléans.  
S'adresser à M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur. (427)

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite,

**LES CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT.**

Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.  
S'adresser à M. DE LAFRÉGEOLIERE, à Saint-Florent. (128)

Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS**

Le samedi 18 septembre 1875, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à l'adjudication de vingt-deux chevaux réformés, provenant de l'Ecole de cavalerie.  
Prix payable au comptant, plus cinq pour cent pour les frais.  
Le Receveur des Domaines, (448) L. PALUSTRE.

**A VENDRE**  
Quantité de BEAUX et BONS FUTS D'ANJOU, dont partie en chêne.  
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (441)

**A LOUER PRÉSENTMENT, UNE MAISON**  
Rue de l'Echelle.  
S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite,  
**UNE MAISON**  
Sise à Noyant, canton de Gennes,  
Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.  
S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

**A VENDRE D'OCCASION,**  
**UNE TABLE** acajou, à rallonges, de douze couverts;  
**UNE GLACE** à cadre d'ébène, de 1 mètre 50 sur 90 centimètres.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE UN Foudre**  
D'une contenance d'environ trente-deux barriques.  
S'adresser au bureau du journal.

**A CEDER DE SUITE, FABRIQUE DE POTERIE**  
A Chinon (Indre-et-Loire),  
Avec commerce de cristaux, verrerie, porcelaines, etc.  
S'adresser à M. PLOQUIN, huissier à Chinon. (441)

**PRAIRIE AU VERT POUR CHEVAUX**  
Aux Huraudières.  
S'adresser à M. BOUCHÉ, hôtel de la Boule-d'Or, ou à M. FOUCHER, près la barrière du Bray.

**UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant** de douze ans, sachant lire et écrire.  
S'adresser au bureau du journal.

**RIELLANT DENTISTE**  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**L. HUET, NATURALISTE-EMPAILLEUR.**  
Rue de Fenet, maison Alleaume, A SAUMUR,  
A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.  
Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.  
Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

**FABRIQUE D'ENCRE**  
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**SANS COPAHU OVULES SUEDOIS**  
Sans odeur, ne purgeant pas, doivent être propagés pour remplacer Capsules Copahu, Dragées, etc.  
**COLOMER, 103, rue Montmartre, Paris, et les pharmacies. GUERISON FACILE, en secret. 4 francs (expédié franco). (289)**

**LIEBIG BOUILLON INSTANTANÉ**  
ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX  
Pour Soupes et pour Assaisonnements  
QUATRE MÉDAILLES D'OR  
TROIS GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR  
1867, 1868, 1869, 1872, 1873  
Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne  
Mis hors concours — Lyon 1872  
SE VEND PARTOUT  
EN GROS : 50, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

**EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN**  
REMBOURSABLE MOYENNANT DES GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc.  
(Le moindre gain est de fr. 46)  
d'un total de 26,950,000 LIRES ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

**LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1875.**  
Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.  
Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.  
Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste du tirage.  
S'adresser directement à  
**L'AGENCE DE FONDS PUBLICS, A GENEVE.**  
Listes et renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'Etats.  
**P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.**

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET TOILETTE DE PARIS**  
Rue de Verneuil, 22, à Paris.  
LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE  
Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.  
Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

**PRIX D'ABONNEMENTS**  
Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.  
Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.  
La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.